

Compte rendu de la réunion du 5 avril 2024

Membres présents

Eric MASSÉ, Raymond THILLOU, Marie-Claude MOREAU, Christine DELATOUR, Jacky HERVOUET, Christophe SYSLO, Jean-Paul ANDRÉ, Christophe BONY, Antonio FONTES, Ludovic LEBLANC, Michel SZELAG, José VIÉ

Membres absents excusés

Nicolas LESCUREUX, Maxime PERROT, Nicolas VAX

Point sur le championnat et sur la Coupe

13ème journée de championnat du 10/03/24

Carton jaune (amende de 3 €)	Sadnaï BALON (Les Bréandes 1) Alexandre PERROT (ASOFA)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Lindry et Villeblevin (feuillelet bleu) Espoir club Auxerre, ASOFA, Chemilly-sur-Yonne 2 (feuillelet blanc)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Bléneau (manque signature de l'arbitre central)
Non présentation de licence (amende de 5 €)	Théo MUIN (Lindry)
Forfait déclaré (amende de 10 €)	<u>Rosoy 1</u> score match Paron / Rosoy 1 : 3-0 et 0 pt pour Rosoy 1 qui devra verser une indemnité kilométrique de 9,60 € à Paron par le biais de la caution
Demande d'arbitre officiel (coût : 20 €)	Chéroy et Charny 1

Journée de rattrapage du 17/03/24

Carton jaune (amende de 3 €)	Mikaël GOIX (Villeblevin) Bryan MARIA (Monéteau)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Villeblevin (feuillelet bleu)
Carton rouge direct (amende de 10 €)	Axel LARGEAU (La Selle-sur-le-Bied), soit 1 pt de moins au classement de la coupe pour son équipe ⇒ suspendu pour un match automatique + un match avec sursis Maxance THIBAUT (Laroche 2), soit 1 pt de moins au classement de la coupe pour son équipe ⇒ suspendu pour un match automatique + 5 matches fermes

Forfait déclaré (amende de 10 €)	<u>Seignelay</u> score match de Coupe Seignelay/ Les Bréandes 1 : 0-3 (+ 2 pts de moins au championnat pour Seignelay, conformément au règlement sportif)
Cas particulier : 3 cartons jaunes en championnat pour l'équipe de Monéteau, soit 1 pt de moins au classement du championnat	

14ème journée de championnat du 24/03/24

Carton jaune (amende de 3 €)	Mikaël GOIX (Villeblevin) soit 2 cartons jaunes en moins de 10 matches = carton rouge (joueur suspendu le 31/03/24 pour le match AFTA / Villeblevin et amende de 10 €)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Villeblevin et Mailly-le-Château (feuille blanc)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Saint-Julien-du-Sault (manque signature du capitaine) Laroche 1 (manque signature du capitaine) Gâtinais en Bourgogne (manque nom du responsable d'équipe) Piedalloues Stade 2 (manque nom du responsable d'équipe)
Demande d'arbitre officiel (coût : 20 €)	Chemilly-sur-Yonne 1 et Villeblevin

Journée de rattrapage du 31/03/24

Carton jaune (amende de 3 €)	Marveen CROCHET (Fontaine-la-Gaillarde) Enzo CANET (ACSRA ASC)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Migennes (feuille bleu) Chemilly-sur-Yonne 2 et Saint-Clément (feuille blanc)
Equipe incomplète (amende de 10 €)	<u>Saint-Clément</u> score match Migennes / Saint-Clément : 3-0 et 1 pt pour Saint-Clément

Reports de matches

14 avril 2024

Villeroy / Laroche 1

28 avril 2024

Saint-Julien-du-Sault / Espoir Club Auxerre

Laroche 1 / ACSRA ASC

Laroche 2 / Fontaine-la-Gaillarde

Chevannes / Les Bréandes 2

Senan / Cheny

Villeblevin / Saint-Clément

Neuvy-Sautour / AFTA

Migennes / Avenir Martinot 1

Venoy / Val-de-Mercy

Piedalloues Stade 2 / Charny 2

5 mai 2024

Migennes / Neuvy-Sautour

19 mai 2024

Laroche 1 / Paron

Piedalloues Stade 1 / Laroche 2

Diges-Pourrain / ASOFA

Gâtinais en Bourgogne / La Celle-Saint-Cyr 1

Chemilly-sur-Yonne 2 / Rosoy 2

Les Bréandes 2 / Senan

La Selle-sur-le-Bied / Cheny
Saint-Clément / AFTA
Charny 1 / Neuvy-Sautour
Avenir Martinot 2 / Charny 2
Seignelay / Piedalloues Stade 2

24 mai 2024

La Celle-Saint-Cyr 1 / Laroche 2

26 mai 2024

Rosoy 1 / Laroche 1
Gron Véron / Saint-Julien-du-Sault
Laroche 2 / Chéroy
Monéteau / Saint-Clément

Questions diverses

➤ Match ASOFA / Chemilly-sur-Yonne 1 du 31/03/24 : lecture d'un mail envoyé par un joueur de Chemilly-sur-Yonne 1 signalant des propos menaçants et discriminatoires proférés à son encontre par un joueur de l'équipe de l'ASOFA. Le match s'étant déroulé dans le département de l'Aube, la CTD a saisi par courrier le comité départemental UFOLEP de l'Aube afin que celui-ci traite cette affaire au plus vite.

➤ Propositions de modification du règlement : les clubs, ainsi que les membres de la commission, sont invités à envoyer leurs propositions au secrétariat de la CTD (bizot89@orange.fr) avant le 1er mai 2024.

Renouvellement d'une partie des membres de la CTD : les personnes qui étaient licenciées la saison précédente et qui sont à jour de licence pour la saison en cours peuvent envoyer leur candidature avant le 1er mai 2024 par mail au secrétariat de la commission.

➤ Le tirage des 1/2 finales de Coupes aura lieu le lundi 15 avril 2024 en début de soirée.

Date de la prochaine réunion : vendredi 3 mai 2024

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h50

La Secrétaire
Marie-Claude MOREAU